



Probleme avec garagiste voiture endommagée

Par **RomainM3**, le **23/12/2012** à **21:41**

Bonjour,

J'ai déposé mon véhicule a un garagiste suite a un problème moteur il y a quelques mois et ma voiture a été accidenté alors qu'elle était dans son garage ainsi que les 4 jantes ont été volées.

Le garagiste me dit avoir retrouvé la voiture comme cela un matin et qu'il n'est pas responsable et donc ne veut pas réparer les dommages causés sur mon véhicule dans son garage.

De plus il m'a dit que son garage n'était pas assuré a ce moment là. Je n'ai signé aucun papier avec le garage comme quoi je lui ai laissé mon véhicule et je voudrais savoir quel sont les recours possible ?

Merci d'avance.

Par **chaber**, le **29/12/2012** à **18:26**

bonjour

le garagiste est responsable des véhicules dont il a la garde.

Vérifiez si vous avez une protection juridique pour intenter une action

Par **RomainM3**, le **30/12/2012** à **13:12**

bonjour

oui j'ai bien une protection juridique

mais le problème c'est que je n'ai signé aucun papier avec le garage. il serait capable de dire que je lui ai laissé le véhicule déjà accidenté!